



RAPPORT ANNUEL

2022



goodfellowinc.com

Axés sur nos clients **DEPUIS 1898**



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RÉSULTATS ANNUELS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2022	2021	2020	2019	2018
Chiffre d'affaires	631 185 \$	615 946 \$	454 103 \$	449 587 \$	475 207 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	44 716 \$	50 523 \$	19 022 \$	4 269 \$	3 277 \$
Bénéfice net	32 679 \$	37 836 \$	13 811 \$	3 054 \$	2 571 \$
- par action	3,82 \$	4,42 \$	1,61 \$	0,36 \$	0,30 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	55 051 \$	60 003 \$	28 645 \$	9 775 \$	9 705 \$
- par action ⁽¹⁾	6,43 \$	7,01 \$	3,35 \$	1,14 \$	1,14 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles - par action ⁽²⁾	26 013 \$	33 278 \$	11 441 \$	13 408 \$	11 606 \$
Capitaux propres	186 779 \$	160 948 \$	121 229 \$	113 408 \$	112 863 \$
- par action ⁽²⁾	21,83 \$	18,80 \$	14,16 \$	13,24 \$	13,27 \$
Prix de l'action à la fin de l'exercice	12,17 \$	9,56 \$	6,71 \$	4,82 \$	6,00 \$
Dividendes payés par action ⁽²⁾	0,90 \$	0,85 \$	0,20 \$	0,10 \$	-

- (1) Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.
(2) Mesure financière supplémentaire – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations.

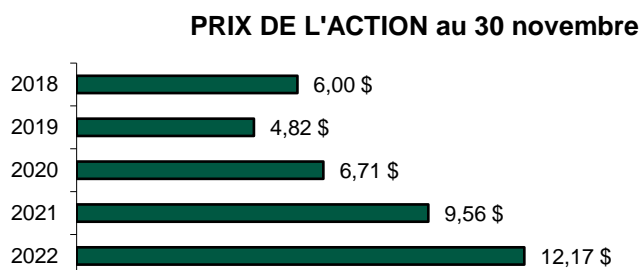
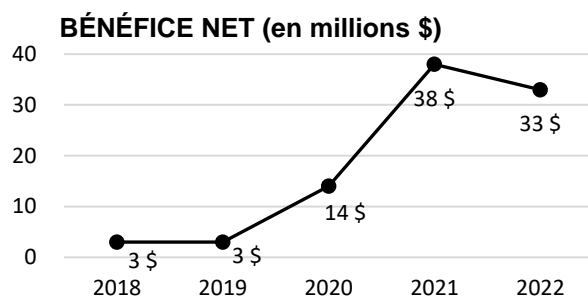


TABLE DES MATIÈRES

Message du président du C.A. aux actionnaires	2
Message du président aux actionnaires.....	3
Rapport de gestion.....	4
États financiers consolidés et notes	19
Administrateurs et dirigeants.....	48
Bureaux de vente et centres de distribution.....	51



SIÈGE SOCIAL
225, rue Goodfellow
Delson (Québec)
J5B 1V5
Canada

Sans frais: 1-800-361-6503
Tél.: 450-635-6511
Télec.: 450-635-3729
info@goodfellowinc.com
www.goodfellowinc.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

En 2022, le conseil d'administration de Goodfellow a connu des changements importants avec la nomination de nouveaux administrateurs et d'un nouveau président du conseil. Bien qu'ils soient nouveaux au sein de la Société, leur expérience vaste et diversifiée offre de nouvelles avenues pour renforcer la position de Goodfellow à titre de chef de file dans l'industrie.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022, le bénéfice enregistré s'est établi à 3,82 \$ par action, ce qui représente une solide performance. Ce résultat a été obtenu grâce à une demande soutenue du marché et à un portefeuille diversifié tant sur le plan des produits que géographiquement.

L'équipe de direction a été fidèle à sa stratégie de contrôle des coûts tout en stimulant la croissance sur tous les marchés où elle opère. Cette force a bien servi la Société en 2022 et le fera pendant de nombreuses années à venir.

Avec un bilan très solide, l'objectif est de réinvestir dans l'entreprise, de verser un dividende stable et durable, ainsi que de demeurer à l'affût des opportunités de consolidation au sein de l'industrie.

Nous remercions Patrick Goodfellow, président et chef de la direction, pour son leadership indéfectible, et tous les actionnaires pour leur confiance continue.

(Signé) « Robert Hall »

Président du conseil d'administration

Le 16 février 2023

MESSAGE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

2022 a été une excellente année pour Goodfellow. Malgré des défis importants tels que la hausse des coûts du carburant, la fluctuation de la demande du marché et les pénuries de main-d'œuvre, nos employés talentueux et dévoués ont surmonté ces obstacles et ont persisté à protéger les intérêts de la Société. La performance financière de Goodfellow reflète cet engagement en générant un chiffre d'affaires de 631 M \$, un sommet historique pour une deuxième année consécutive. Ce résultat démontre ce qu'une équipe incroyable peut accomplir.

Depuis sa fondation en 1898, Goodfellow a pour objectif d'offrir des produits de qualité et un service client exceptionnel. Ces piliers demeurent au cœur de sa stratégie alors qu'elle poursuit l'expansion de son portefeuille diversifié de produits et services, ainsi que ses capacités à valeur ajoutée.

Goodfellow s'attend à une concurrence et à des défis accrus en 2023, et ce la même année où elle célébrera son 125^e anniversaire. Cependant, grâce à une approche disciplinée et diversifiée, Goodfellow sera en mesure de continuer à créer de la valeur pour les actionnaires pendant de nombreuses années à venir.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès de Goodfellow en 2022, y compris le conseil d'administration qui a fourni soutien et conseils.

(Signé) « Patrick Goodfellow »
Président et chef de la direction
Le 16 février 2023

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par le Comité d'audit et le Conseil d'administration le 16 février 2023.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes afférentes pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021.

Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021.

Ces états financiers consolidés pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

De plus, dans le présent rapport de gestion, nous utilisons également des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement avec les informations financières conformes aux IFRS est présenté à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » et dans la note 22 « Information sectorielle et chiffre d'affaires » aux états financiers consolidés annuels pour les exercices clos le 30 novembre 2022 et 2021. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformément aux IFRS. Ils ne se substituent pas à eux et ne leur sont pas supérieurs.

De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com.

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives implicites et/ou explicites sur, entre autres choses, les objectifs, les stratégies, les priorités, les buts, les plans, la situation financière, les résultats d'exploitation, les tendances et les activités de Goodfellow inc. ainsi que de ses marchés et industries. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que : « croire », « estimation », « attente », « stratégie », « avenir », « probable », « peut », « devrait », « volonté » et des références similaires à des périodes futures. Des exemples de déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations que nous faisons concernant la liquidité et la gestion des risques dans les conditions économiques actuelles. Les déclarations prospectives ne sont ni des faits historiques ni des garanties de performances futures. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des attentes au sujet des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Certaines de ces attentes et hypothèses se rapportent à l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités; la demande pour les produits de la Société, dont celle provenant de ses clients récurrents, dont les placements des clients; les prix et marges pour ses produits; les concurrents; la fiabilité des chaînes d'approvisionnement; l'inflation, les taux d'intérêt, la fluctuation des devises étrangères; la pandémie de COVID-19; les frais généraux; les besoins en fonds de roulement et la disponibilité du capital et du financement aux fins de soutenir ces besoins; le recouvrement de créances clients; la disponibilité et le caractère adéquat de la couverture d'assurances; le caractère adéquat et la fiabilité de la main-d'œuvre employée par la Société; la gestion adéquate du risque environnemental et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère adéquat, fiable et performant des systèmes d'information; le caractère adéquat, fiable et performant des mécanismes internes de contrôle et d'information; l'absence de changement défavorable important au niveau du cadre réglementaire dans lequel la Société opère et de poursuites judiciaires. Entre autres, les attentes et hypothèses se rapportant à la pandémie de COVID-19 sont décrits plus amplement dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice complété le 30 novembre 2022. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que les plans, intentions et attentes sur lesquels reposent les déclarations prospectives se concrétiseront ou se révéleront exacts. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectaient les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avéraient inexacts. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les effets des conditions économiques générales et commerciales, y compris la nature cyclique de nos opérations, la concurrence de marché, l'inflation, les conditions du crédit, les taux de change et les risques de fluctuation des taux d'intérêt, les risques environnementaux, le niveau de la demande et la performance financière de l'industrie manufacturière, la concurrence des fournisseurs, les changements au niveau de la demande des clients, la mesure dans laquelle nous réussissons à obtenir de nouvelles relations à long terme avec les clients ou à conserver les relations existantes et le niveau de défaillance des services qui pourrait conduire les clients à utiliser les services de nos concurrents, l'augmentation des faillites de clients, la dépendance envers des employés clés, l'impact de la pandémie de COVID-19 et le climat d'incertitude s'y rapportant, les lois et règlements, les systèmes d'information, les structures de coût et les exigences de fonds de roulement, l'occurrence d'hostilités, l'instabilité politique ou les catastrophes naturelles et d'autres facteurs décrits dans les documents publics déposés par la Société et disponibles à www.sedar.com. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Les risques et incertitudes susmentionnés sont décrits plus en détail dans le présent rapport de gestion. Ce rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par toute loi applicable.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(non audités)

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux IFRS. Toutefois, dans le présent document, les mesures non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires suivants sont utilisés : BAIIA, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts sur le résultat payé et intérêts payés, les bénéfices bruts, les marges brutes, les capitaux propres par action et les dividendes payés par action. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables. Nous pensons que bon nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société sur la base de ces mesures financières non conformes aux IFRS, car ces mesures peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes. La Société estime également que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à respecter ses obligations financières. De plus, la direction utilise également certaines de ces mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses dirigeants. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformément aux IFRS. Elles ne se substituent pas à celles-ci et ne leur sont pas supérieurs. Pour les mesures affichées par action, la Société a divisé les mesures par le nombre total d'actions en circulation au 30 novembre de la période présentée en ce qui a trait aux capitaux propres par action et par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période pertinente se terminant au 30 novembre pour les autres mesures par action.

Le « BAIIA » représente le bénéfice avant impôts sur le résultat, les charges financières nettes, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des actifs incorporelles. La direction estime que cette mesure est utile car elle permet la comparabilité des résultats d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les effets des éléments qui reflètent principalement l'impact des décisions d'investissement et de financement à long terme, plutôt que les résultats des activités quotidiennes.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA avec la mesure IFRS la plus directement comparable, le bénéfice net.

Rapprochement au BAIIA (en milliers de dollars)	Trois mois terminés le		Exercices terminés le	
	30 novembre	30 novembre	30 novembre	30 novembre
	2022	2021	2022	2021
	(non audités)		(non audités)	
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	4 440	10 052	32 679	37 836
Impôt sur le résultat	1 054	1 850	12 037	12 687
Charges financières nettes	717	553	3 201	2 694
Amortissement des immobilisations corporelles	763	651	2 551	2 552
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 186	1 030	4 551	4 141
Amortissement des actifs incorporelles	153	154	608	621
BAIIA	8 313	14 290	55 627	60 531

« Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés » représente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés. La direction estime que cette mesure est utile car elle fournit une indication de la flexibilité financière de la Société, c'est-à-dire des liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, respecter d'autres obligations de paiement, effectuer des investissements et exécuter la stratégie de la Société.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés avec la mesure IFRS la plus directement comparable, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés – quatrième trimestre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Trois mois terminés le	
	30 novembre	30 novembre
	2022	2021
	(non audités)	
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	40 295	22 046
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement	(35 728)	(10 340)
Intérêts payés	305	241
Impôt sur le résultat payé	3 535	1 422
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés	8 407	13 369
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	4,71	2,57
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés par action	0,98	1,56
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (milliers)	8 561	8 563

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et des intérêts payés (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Exercices terminés le				
	30 novembre 2022	30 novembre 2021	30 novembre 2020	30 novembre 2019	30 novembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	26 013	33 278	11 441	13 408	11 606
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement	3 734	15 484	14 117	(6 856)	(3 391)
Intérêts payés	1 731	1 541	1 495	2 154	2 535
Impôt sur le résultat payé	23 573	9 700	1 592	1 069	(1 045)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et des intérêts payés	55 051	60 003	28 645	9 775	9 705
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	3,04	3,89	1,34	1,57	1,36
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés par action	6,43	7,01	3,35	1,14	1,14
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (milliers)	8 562	8 563	8 563	8 563	8 507

En ce qui concerne le « bénéfice brut » et la « marge brute », ces mesures sont utilisées dans les sections « coût des ventes » dans la discussion ci-dessous pour les résultats de l'exercice clos le 30 novembre 2022 et du quatrième trimestre clos le 30 novembre 2022. Veuillez-vous reporter à ces sections pour une description de la façon dont ces mesures sont calculées et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

En outre, les tableaux suivants présentent les informations à l'appui du calcul par action des capitaux propres et des dividendes payés:

Rapprochement des capitaux propres par action (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Exercices terminés le				
	30 novembre 2022	30 novembre 2021	30 novembre 2020	30 novembre 2019	30 novembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Capitaux propres	186 779	160 948	121 229	113 408	112 863
Capitaux propres par action	21,83	18,80	14,16	13,24	13,27
Nombre d'actions en circulation (milliers)	8 558	8 563	8 563	8 563	8 507

Rapprochement des dividendes payés par action (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Exercices terminés le				
	30 novembre 2022	30 novembre 2021	30 novembre 2020	30 novembre 2019	30 novembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Dividendes payés	7 706	7 279	1 712	851	-
Dividendes payés par action	0,90	0,85	0,20	0,10	-
Nombre moyen pondéré d'actions au moment du paiement (milliers)	8 563	8 563	8 563	8 563	8 507

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow est un fabricant diversifié de produits de bois à valeur ajoutée, ainsi qu'un distributeur en gros de matériaux de construction et de plancher. Goodfellow exploite 9 usines de transformation et dispose d'un réseau de 13 centres de distribution à travers toutes les provinces au Canada, ainsi que 1 centre de distribution aux États-Unis et 1 au Royaume-Uni. Les secteurs commerciaux et résidentiels sont desservis par la Société par l'entremise des détaillants de cour à bois, des manufacturiers, des partenaires de projets industriels et d'infrastructure, et des spécialistes du revêtement de sol.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société a très bien performé au cours de l'exercice 2022, réalisant le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire. Ces résultats ont été atteints malgré des conditions de marché extrêmement difficiles et changeantes résultant de la montée de l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, des pénuries de main-d'œuvre et des changements sur les marchés internationaux. Le succès de la Société est attribué à ses forces en matière d'exploitation, sa diversité des produits, ses capacités de transformation personnalisée et à valeur ajoutée, et son service à la clientèle.

COMPARAISON DES EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

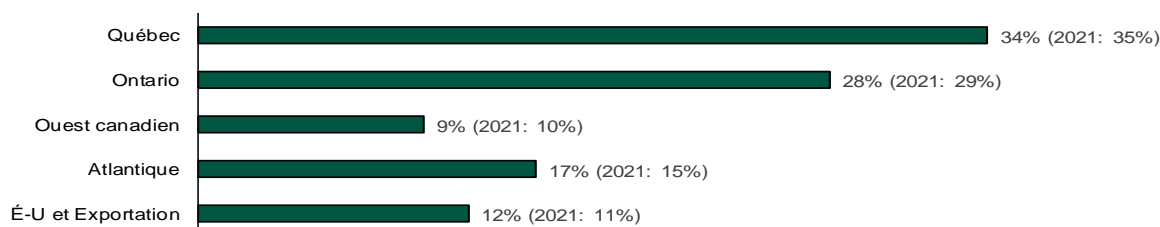
(En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

FAITS SAILLANTS	2022	2021	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	631 185	615 946	+2,5
Bénéfice avant impôt sur le résultat	44 716	50 523	-11,5
Bénéfice net	32 679	37 836	-13,6
Bénéfice net par action – De base et dilué	3,82	4,42	-13,6
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	55 051	60 003	-8,3
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	26 013	33 278	-21,8
BAIIA ⁽¹⁾	55 627	60 531	-8,1

(1) Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

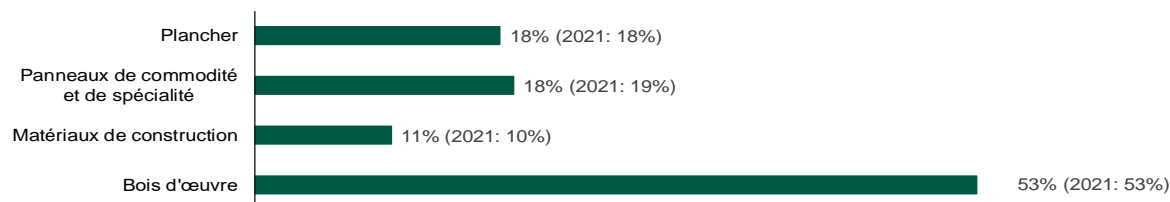
Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2022 ont augmenté de 2 % par rapport à l'an dernier principalement due à la demande croissante de toutes nos catégories de produits à l'exception des panneaux de commodité et de spécialité. Les ventes au Québec sont demeurées stables, l'augmentation des ventes de plancher et de matériaux de construction ayant compensée la baisse des ventes de panneaux de commodité et de spécialité et de produits de bois d'œuvre. Les ventes en Ontario ont augmenté de 4 % en raison d'une augmentation des ventes de matériaux de construction et de bois d'œuvre. Les ventes dans l'Ouest canadien ont diminué de 8 % en raison d'une baisse des ventes dans toutes les catégories de produits, à l'exception du bois d'œuvre. Les ventes dans la région de l'Atlantique ont augmenté de 10 % due à l'augmentation des ventes dans toutes les catégories de produits.

Distribution géographique des ventes 2022



Les ventes aux États-Unis, en dollars américain, sont restées stables au cours de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice financière 2021. En devise canadienne, les ventes ont augmenté de 4% comparativement à 2021. Celles à l'exportation ont augmenté de 6 % comparativement à l'année dernière en raison d'une augmentation des ventes de bois d'œuvre et de plancher.

Distributions des ventes par produits 2022



Concernant la distribution des ventes par produits, toutes les catégories de produits ont augmenté leur volume de ventes à l'exception des panneaux de commodité et de spécialité. Au cours de l'exercice 2022, les ventes de plancher ont augmenté de 1%, les ventes de panneaux de commodité et de spécialité ont diminué de 4%, les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 12% et les ventes de bois d'œuvre ont augmenté de 4% par rapport à l'année dernière.

Coût des ventes

Le coût des ventes au cours de l'exercice 2022 s'élevait à 495,1 millions \$ comparativement à 479,4 millions \$ il y a un an. Le coût des ventes a augmenté de 3,3 % par rapport à l'an dernier. Les bénéfices bruts s'élevaient à 136,1 millions \$ comparativement à 136,5 millions \$ l'an dernier. Les bénéfices bruts ont diminué de 0,4 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 21,6 % au cours de l'exercice 2022 (22,2 % l'an dernier). Les bénéfices bruts et les marges brutes sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations. Le bénéfice brut est calculé comme étant le chiffre d'affaires moins le coût des ventes. La marge brute est calculée en rapportant le bénéfice brut sur le chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessous contient un rapprochement entre le bénéfice brut et le chiffre d'affaires.

Rapprochement au bénéfice brut

(en milliers de dollars, à l'exception de marge brute en %)

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Chiffres d'affaires	631 185	615 946
Coût des ventes	495 125	479 403
Bénéfice brut	136 060	136 543
Marge Brute	21,6%	22,2 %

Frais de vente et charges administratives et générales

Les frais de vente et charges administratives et générales pour l'exercice 2022 s'élevaient à 88,1 millions \$ comparativement à 83,3 millions \$ l'année dernière, une augmentation de 5,8 % par rapport à l'an dernier.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes au cours de l'exercice 2022 s'élevaient à 3,2 millions \$ (2,7 millions \$ l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel canadien était de 3,78% durant l'exercice 2022 comparativement à 2,45 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. était 4,52 % comparativement à 3,25 % en 2021.

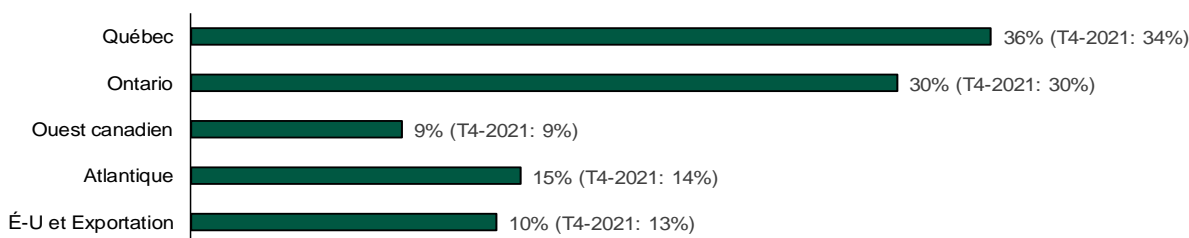
COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action – non audités)

FAITS SAILLANTS	T4-2022	T4-2021	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	149 299	143 035	+4,4
Bénéfice avant impôt sur le résultat	5 494	11 902	-53,8
Bénéfice net	4 440	10 052	-55,8
Bénéfice net par action – De base et dilué	0,52	1,18	-55,9
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	8 407	13 369	-37,1
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	40 295	22 046	+82,8
BAIIA ⁽¹⁾	8 313	14 290	-41,8

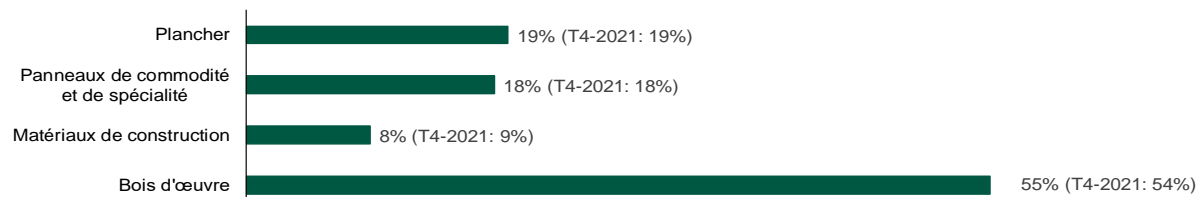
(1) Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 8 % par rapport à l'an dernier grâce à une augmentation des ventes de panneaux de commodité et de spécialité, de produits de plancher et de bois d'œuvre. Les ventes au Québec ont augmenté de 12 % en raison de l'augmentation des ventes de panneaux de commodité et de spécialité, de plancher et de produits de bois d'œuvre. Les ventes en Ontario ont augmenté de 2 % en raison de l'augmentation des ventes des produits de bois d'œuvre. Les ventes dans l'Ouest canadien ont diminué de 2 % en raison d'une diminution des ventes de panneaux de commodité et de spécialité et des matériaux de construction. Les ventes de la région de l'Atlantique ont augmenté de 16 % en raison d'une augmentation de toutes les catégories de produits, à l'exception des produits de plancher.

Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2022

Les ventes aux États-Unis au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 ont diminué de 24 % en devise américaine par rapport à l'an dernier et une diminution de 18 % en dollars canadiens, par rapport à la même période l'année dernière due à la baisse des ventes dans toutes les catégories de produits à l'exception des matériaux de construction. Finalement, les ventes à l'exportation ont diminué de 18 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 comparativement à l'an dernier en raison d'une diminution des ventes de plancher et de bois d'œuvre.

Distributions des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2022



Concernant la distribution des ventes par produits, toutes les catégories de produits ont augmenté leur volume de ventes à l'exception des matériaux de construction. Les ventes de produits de plancher au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 2 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de produits de panneaux de commodité et de spécialité ont augmenté de 6 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont diminué de 5 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont augmenté de 6 % par rapport à la même période il y a un an.

Coût des ventes

Le coût des ventes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 s'élevait à 120,4 millions \$ comparativement à 110,2 millions \$ pour la période correspondante il y a un an. Le coût des ventes a augmenté de 9,3 % par rapport à l'an dernier. Les bénéfices bruts s'élevaient à 28,9 millions \$ comparativement à 32,9 millions \$ l'an dernier. Les bénéfices bruts ont diminué de 12,1 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 19,4 % pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022 (23,0 % l'an dernier). Les bénéfices bruts et les marges brutes sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations. Le bénéfice brut est calculé comme étant le chiffre d'affaires moins le coût des ventes. La marge brute est calculée en rapportant le bénéfice brut sur le chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessous contient un rapprochement entre le bénéfice brut et le chiffre d'affaires.

	Trois mois terminés le	
	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Chiffres d'affaires	149 299	143 035
Coût des ventes	120 409	110 176
Bénéfice brut	28 890	32 859
Marge Brute	19,4 %	23,0 %

Frais de vente et charges administratives et générales

Les frais de vente et charges administratives et générales pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, s'élevaient à 22,7 millions \$ comparativement à 20,4 millions \$ pour la période correspondante l'année dernière, une augmentation de 11,1 % par rapport à l'an dernier.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes pour les trois mois terminés le 30 novembre 2022 s'élevaient à 0,7 million \$ comparativement à 0,6 million \$ l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel canadien était 5,55 % durant le quatrième trimestre de l'exercice 2022 (2,45 % en 2021). La moyenne du taux préférentiel des É.-U. était 6,31 % (3,25 % en 2021).

SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action – non audités)

	Fév-2022	Mai-2022	Août-2022	Nov-2022
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	129 365	184 947	167 574	149 299
Bénéfice net	5 117	12 542	10 580	4 440
Bénéfice net par action	0,60	1,46	1,24	0,52

	Fév-2021	Mai-2021	Août-2021	Nov-2021
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	119 433	185 525	167 953	143 035
Bénéfice net	3 769	13 976	10 039	10 052
Bénéfice net par action	0,44	1,63	1,17	1,18

Tel qu'indiqué ci-haut, nos résultats des huit derniers trimestres suivent un cycle saisonnier, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs totaux

Au 30 novembre 2022, les actifs totaux s'élevaient à 246,9 millions \$ comparativement à 237,6 millions \$ l'an dernier. La trésorerie au 30 novembre 2022 totalisait 3,4 millions \$ comparativement à 4,3 millions \$ l'an dernier. Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 64,4 millions \$ au 30 novembre 2022 (63,2 millions \$ l'an dernier). Les impôts à recouvrer au 30 novembre 2022 étaient de 2,4 millions \$ comparativement à nil au 30 novembre 2021. La valeur des stocks au 30 novembre 2022 était de 112,3 millions \$ comparativement à 109,8 millions \$ l'an dernier. Les charges payées d'avance au 30 novembre 2022 totalisaient 2,6 millions \$ (4,2 millions \$ l'année dernière). Les actifs au titre des régimes à prestations déterminées s'élevaient à 11,6 millions \$ au 30 novembre 2022 par rapport à 10,4 millions \$ l'an dernier. Les autres actifs étaient de 0,8 million \$ au 30 novembre 2022 (Identique à l'exercice 2021).

Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation

Au 30 novembre 2022, les immobilisations corporelles s'élevaient à 32,3 millions \$ comparativement à 30,0 millions \$ l'an dernier et les actifs incorporels au 30 novembre 2022 s'élevaient à 2,1 millions \$ comparativement à 2,7 millions \$. Les dépenses en capital d'immobilisations corporelles et actifs incorporels au cours de l'exercice 2022 totalisaient 4,9 millions \$ comparativement à 1,4 million \$ l'an dernier. Les immobilisations corporelles capitalisées au cours de l'exercice 2022 comprenaient des bâtiments, des ordinateurs, du matériel roulant et de l'équipement de cour. Les actifs au titre de droits d'utilisation totalisaient 15,0 millions \$ au 30 novembre 2022 (12,3 millions \$ l'an dernier). L'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2022 était de 7,7 millions \$ comparativement à 7,3 millions \$ l'an dernier.

Passifs totaux

Au 30 novembre 2022, les passifs totaux s'élevaient à 60,1 millions \$ comparativement à 76,6 millions \$ l'an dernier. Il n'y avait aucune dette bancaire au cours de l'exercice 2022 (9,2 millions \$ l'an dernier). Les comptes fournisseurs et autres créiteurs étaient de 36,3 millions \$ au 30 novembre 2022 comparativement à 37,9 millions \$ l'an dernier. Les impôts à payer étaient nil comparativement à 9,0 millions \$ l'an dernier. Les provisions courantes au 30 novembre 2022 s'élevaient à 2,3 millions \$ (2,1 millions \$ l'an dernier). Les provisions non courantes s'élevaient à 0,6 million \$ (nil l'année dernière). Les obligations locatives au 30 novembre 2022 totalisaient 17,5 millions \$ comparativement à 15,2 millions \$ l'an dernier. Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2022 à 3,4 millions \$ comparativement à 3,2 millions \$ l'an dernier.

Capitaux propres

Au 30 novembre 2022, les capitaux propres s'élevaient à 186,8 millions \$ comparativement à 160,9 millions \$ l'an dernier. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de 17,5 % au cours de l'exercice 2022 comparativement à 23,5 % l'an dernier. Le prix de clôture en bourse des actions était de 12,17 \$ par action le 30 novembre 2022 comparativement à 9,56 \$ par action l'an dernier. La valeur comptable des actions au 30 novembre 2022 était de 21,83 \$ par action comparativement à 18,80 \$ par action l'an dernier. Le capital social a clôturé à 9,4 millions \$ au 30 novembre 2022 (identique à l'exercice 2021)

Le 10 novembre 2022, après l'approbation de la Bourse de Toronto (la "TSX"), la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions sous la forme d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ("OPRC"). Ce programme permet à la Société de racheter jusqu'à un total de 428 127 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 7 novembre 2022. Toutes les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat seront acquises sur le marché libre et conformément aux règles et politiques de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, aux cours du marché en vigueur, plus les frais de courtage applicables, puis annulées. La période de rachat des actions se terminera au plus tard le 9 novembre 2023. De plus, la Société a conclu un plan d'achat automatique d'actions ("PAA") avec un courtier désigné dans le cadre de l'offre publique de rachat. Le PAA permettra l'achat pour annulation d'actions, sous réserve de certains paramètres de négociation, par son courtier désigné pendant les périodes où la Société ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction auto-imposées. En dehors de ces périodes, les actions peuvent être rachetées par la société à sa discrétion dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. La société a racheté 4 600 actions au cours de l'exercice 2022.

Des informations supplémentaires concernant l'OPRC figurent à la note 14 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022.

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société pour les exercices terminés le:

30 novembre 2022				30 novembre 2021			
Déclaré				Déclaré			
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
	\$	\$			\$	\$	
4 mars 2022	0,40	3 425	18 mars 2022	5 mars 2021	0,30	2 569	19 mars 2021
27 oct. 2022	0,50	4 281	10 nov. 2022	5 nov. 2021	0,30	2 569	19 nov. 2021
	0,90	7 706			0,60	5 138	

La Société évalue continuellement sa déclaration de dividende selon sa rentabilité globale, ses flux de trésorerie, ses besoins en capital, les conditions économiques générales et les autres besoins commerciaux.

LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL

Financement

En mai 2021, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2024 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'acceptation bancaires. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2022, la Société respectait ses engagements financiers. Toujours à la même date, la société n'utilisait pas sa facilité de crédit (Elle utilisait 2,0 millions \$ au 30 novembre 2021). Au 30 novembre 2022, la Société avait 1,0 million \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité par rapport à 0,9 million \$ l'an dernier.

Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

Flux de trésorerie

Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de 26,0 millions \$ par rapport à 33,3 millions \$ l'an dernier. Les activités de financement au cours de l'exercice 2022 étaient de (14,7) millions \$ en comparaison à (33,8) millions \$ l'an dernier. Les activités d'investissement au cours de l'exercice 2022 étaient de (4,8) millions \$ comparativement à (1,3) million \$ l'an dernier (voir Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation pour de plus amples détails).

LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette nette/capitaux propres faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme dette nette moins capitaux propres comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Dette bancaire	-	9 246
Moins: Trésorerie	(3 420)	(4 253)
Dette Nette	(3 420)	4 993
Capital social	9 419	9 424
Résultats non distribués	177 360	151 524
Capitaux propres	186 779	160 948
Capitaux propres totaux	183 359	165 941

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

Généralité

La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société. Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et

externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque liés aux exploitations et activités commerciales.

Risque de crédit

La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du deuxième et du troisième trimestre de son exercice. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

Risque lié aux fournisseurs

Le modèle de gestion de la Société est en grande partie fondé sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques liés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

Structure de coût, besoins de fonds de roulement et service de la dette

Au 30 novembre 2022, la Société avait un ratio de la dette sur le capital de 0,5 % par rapport à 3,5 % au 30 novembre 2021.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements	Paiements dus par période (en milliers de dollars) – non actualisé				
	Total	Moins d'un an	2 - 3 ans	4 - 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations locatives	19 587	5 646	7 788	4 132	2 021
Engagements totaux	19 587	5 646	7 788	4 132	2 021

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Risques environnementaux

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. La remise en état restante devait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. Malheureusement, en raison de la durée et de l'impact de la pandémie du COVID-19, aucun travail n'a été effectué au cours de l'exercice 2020. La Société a poursuivi son plan de réhabilitation au cours de l'exercice 2021, avec d'autres travaux à effectuer en 2022. Au cours de l'exercice 2022, la Société a soumis un calendrier révisé pour la réhabilitation du site qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La Société a débuté les travaux lors du troisième trimestre de 2022 et le traitement du sol sera réalisée sur une durée estimative de 3 ans. Sur la base des informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir tous les coûts prévus qui pourraient être encourus à l'avenir.

En raison de la nature de ce passif, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examen périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui des provisions, y compris les coûts de remise en état et les exigences réglementaires.

Concurrence de nos fournisseurs

La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

Risque lié aux employés clés

La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croie pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

Dépendance relative aux clients importants

La Société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société aux cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2022 (identique l'an dernier).

Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

(en milliers de dollars)	Exercices terminés le			
	30 novembre 2022		30 novembre 2021	
	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	88 782	14,1	91 849	14,9

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Dépendance relative aux conditions économiques du marché

La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur l'entreprise.

Entente avec la clientèle

La majorité des ententes d'approvisionnement et des ententes avec la clientèle de la Société varient considérablement en termes de durée. La plupart des ententes liées aux commandes individuelles et à la livraison des produits à la clientèle sont conclues lors de l'exécution de toutes nos obligations contractuelles. Certaines ententes exigent que les clients achètent les produits plusieurs mois avant la livraison. Ces ententes, appelées placements, varient en termes de durée, mais celles-ci ont généralement une durée de moins de six mois. Rien ne garantit que ces clients renouvelleront leurs placements ou continueront à placer des commandes auprès de la Société.

Nature cyclique

Les activités de la Société sont dans une grande mesure saisonnière et cyclique et fluctuent avant le début de la saison de construction normale. Au cours du second trimestre, la Société accumule les stocks par anticipation de la saison de construction. La saison de vente, très achalandée, débute dans la seconde moitié du deuxième trimestre et se poursuit jusqu'à la fin du troisième trimestre. De plus, la Société est soumise au cycle économique normal, à celui du marché de l'habitation et aux facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt. Bien que la Société anticipe que ces fluctuations saisonnières et cycliques continueront dans un avenir prévisible, elle cherche à réduire leur impact sur son exploitation et ses ventes.

Approvisionnement

La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

Lois et règlements

La Société est soumise à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Ces lois réglementent les pratiques de crédit, le transport des produits, leur importation et leur exportation ainsi que l'emploi. De nouvelles lois régissant les affaires de la Société pourraient être adoptées ou des modifications aux lois en vigueur pourraient être apportées, et dans chacun de ces cas, il pourrait en résulter une incidence importante sur les affaires de la Société. Plusieurs lois et règlements étrangers limitent notre capacité à concurrencer de manière efficace dans ces marchés étrangers.

Système d'information

Le système de gestion intégré de la Société (ERP) fournit à la direction des informations servant à évaluer les contrôles financiers, les rapports, les analyses de vente et stratégies. La défaillance des systèmes d'information ou d'une partie des systèmes d'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société compte sur les fournisseurs pour prendre en charge, maintenir et mettre à niveau périodiquement l'ERP ou d'autres systèmes qui sont essentiels pour fournir à la direction les informations appropriées pour la prise de décision. L'incapacité de ces fournisseurs à continuer de prendre en charge, de maintenir et / ou de mettre à niveau ces logiciels pourrait perturber les opérations si la Société n'était pas en mesure de se convertir à d'autres systèmes de manière efficace et en temps opportun. Les perturbations des systèmes de technologie de l'information, si elles ne sont pas prévues et atténuées de manière appropriée, ou l'échec de la mise en œuvre réussie de systèmes nouveaux ou mis à niveau, pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités ou nos résultats d'exploitation.

Cybersécurité

La Société est exposée aux risques liés aux fuites de données, aux logiciels malveillants, aux accès non autorisés, au piratage informatique, à l'hameçonnage, au vol d'identité, au vol de propriété intellectuelle, au vol d'actifs, à l'espionnage industriel et à d'autres menaces liées à la cybersécurité. Les cyberattaques pourraient notamment causer des pertes de données, des perturbations au niveau de la conduite des activités d'entreprise, des coûts d'investigation ou de rétablissement, une hausse des coûts pour assurer l'entretien et la mise à jour des systèmes et infrastructures technologiques, une hausse des coûts pour l'assurance cybersécurité, des pertes financières, un non-respect de la législation en matière de vie privée, des réclamations et litiges, des amendes et des dommages à la réputation, lesquels pourraient tous affecter les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Malgré les mesures mises en œuvre afin de se protéger de cyberattaques, il est possible que la Société ne puisse pas prévenir ou mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les cyberattaques puisque les techniques utilisées se multiplient, changent fréquemment, proviennent d'un large éventail de sources et sont de plus en plus perfectionnées. De plus, la couverture provenant de l'assurance cybersécurité pourrait être insuffisante afin de protéger la Société des pertes ou coûts découlant d'une ou plusieurs violations à la cybersécurité.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2022 s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Fournisseurs et autres créiteurs	36 286	36 286	36 286	-
Total des passifs financiers	36 286	36 286	36 286	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Dette bancaire	9 246	9 246	9 246	-
Fournisseurs et autres créiteurs	37 897	37 897	37 897	-
Total des passifs financiers	47 143	47 143	47 143	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines ainsi que du ratio dette nette/capitaux propre de la Société. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 100 points de base du taux d'intérêt sur la dette bancaire moyenne au cours de 2022 accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$ (0,1 million \$ en 2021).

Risque de change

Certains risques d'évaluation existent selon la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. De temps à autre, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains comptes créiteurs et certains engagements d'achat futurs libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Au cours des douze mois clos le 30 novembre 2022, la Société n'a pas utilisé de contrats de change pour atténuer son effet sur les ventes et les achats. Par conséquent, au 30 novembre 2022, il n'y avait aucun contrat de change en cours. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

Au 30 novembre 2022, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

(en milliers de dollars)

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	156	447	9
Clients et autres débiteurs	5 081	14	-
Fournisseurs et autres créiteurs	(1 952)	(10)	-
Exposition nette	3 285	451	9
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2022	1,3412	1,6176	1,3960
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	159	26	-

Au 30 novembre 2021, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

(en milliers de dollars)

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	2 317	275	88
Dette bancaire	(1 993)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 196	63	93
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 450)	(10)	(337)
Exposition nette	4 070	328	(156)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2021	1,2779	1,6993	1,4490
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	187	20	(8)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit à respecter par ses clients, et une limite de crédit spécifique pour chaque client est établie et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance. La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

(en milliers de dollars)

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Courant	59 678	57 966
En souffrance - 31 à 60 jours	2 664	3 131
En souffrance - 61 à 90 jours	1 060	1 079
En souffrance - 91 à 120 jours	370	158
En souffrance - Plus de 120 jours	682	921
	64 454	63 255
Provision pour créances douteuses	(342)	(170)
Solde à la fin de la période	64 112	63 085

Au 30 novembre 2022, les pertes de créances attendues se sont limitées à 342 milles \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et obligation locative se rapproche de leurs justes valeurs.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et autres parties liées, comme décrit ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune transaction entre parties liées ne contient de caractéristiques, conditions et garanties spéciales qui ont été données ou reçues. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les transactions entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes, qui sont des parties liées, ont été éliminées lors de la consolidation. Ces opérations et soldes ne sont pas présentés dans cette section. Les détails de ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires entre la Société et d'autres parties liées et sont présentés ci-dessous.

Transactions commerciales

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, les entités de la Société n'ont conclu aucune transaction commerciale avec des parties liées qui sont membres du conseil d'administration de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
(En milliers de dollars)	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	3 122	2 694
Avantages postérieurs à l'emploi (incluant réévaluation des obligations au titre des prestations définies)	42	(475)
	3 164	2 219

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée.

Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provision pour les retours sur ventes

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies

L'évaluation par la société des actifs et des passifs des régimes à prestations définies implique la formulation d'hypothèses sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter des révisions supplémentaires à l'avenir en fonction des changements dans l'industrie ou de l'environnement économique. Tout changement dans l'estimation peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état consolidé du résultat global de la Société. Consulter la note 13 pour plus de détails.

v. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables

La Société n'a identifié aucun jugement critique que la direction a porté dans le processus d'application des méthodes comptables qui pourrait avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice 2022.

Norme IFRS publiée, mais pas encore en vigueur

Classement des passifs en courant ou non courant (Amendements à IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 Présentation des états financiers (les amendements de 2020) afin de clarifier le classement des passifs en passifs courants ou non courants. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications d'IAS 1) (les « modifications de 2022 »), dans le but d'améliorer les informations que les entités fournissent sur les emprunts à long terme assortis de clauses restrictives.

Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les Modifications ») s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'application anticipée est permise. Une société qui applique les modifications de 2020 plus tôt est tenue d'appliquer aussi les modifications de 2022. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

Énoncé de pratique sur les IFRS 2, Porter des jugements sur l'information relative et modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 1, Informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications visent à aider les sociétés à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications : – obligent les sociétés à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs méthodes comptables importantes; – précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et n'ont pas à être présentées; – précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la Société. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais une adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 8, Définition des estimations comptables, afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, Impôt différé lié aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique. Les modifications limitent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser des actifs et passifs d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2022, 8 557 954 actions ordinaires étaient en circulation (8 562 554 au 30 novembre 2021). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 16 février 2023, 8 548 054 actions ordinaires étaient en circulation.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Aucun événement postérieur à déclarer.

PERSPECTIVES

La Société s'attend à des taux de croissance différenciés entre les segments de clientèle en 2023. Les perspectives pour les secteurs de la construction résidentielle et manufacturier sont plus pessimistes que pour le segment industriel, qui devrait demeurer favorable. Ainsi, la Société pourrait faire face à une croissance de la concurrence et des défis. Atténuer les impacts potentiels des défis liés à l'inflation, à la hausse des salaires, aux problèmes de chaîne d'approvisionnement et au coût du carburant sera primordial pour l'équipe de direction afin de protéger sa part de marché et sa rentabilité.

ATTESTATION

Contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la Société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Comme le prescrit le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 novembre 2022.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Comme le prescrit le Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne de 2013 décrit dans le document Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. Sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en date du 30 novembre 2022.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et les procédures.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la Société sur l'information financière qui s'est produit aux cours des trois mois et douze mois terminés le 30 novembre 2022 qui ont eu une incidence importante ou qui est raisonnablement susceptible d'affecter sensiblement le contrôle interne de la Société sur l'information financière.

Delson, le 16 février 2023

(Signé) « Patrick Goodfellow »
Président et chef de la direction

(Signé) « Charles Brisebois », CPA
Chef de la direction financière

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les Normes internationales d'information financière, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de l'entreprise, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité d'audit est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par le cabinet d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., et leur rapport est joint au présent document.

(Signé) « Patrick Goodfellow »
Président et chef de la direction

(Signé) « Charles Brisebois », CPA
Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfellow Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- Les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2022 et 2021;
- Les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- Les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- Les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- Ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 novembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 novembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3 et 7 des états financiers.

Le solde des stocks de l'entité s'établit à 112,3 millions de dollars. Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis, tels que les coûts de la main-d'œuvre directe, et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés en raison de l'ampleur du solde des stocks. De plus, une étendue plus grande de l'effort d'audit a été nécessaire pour traiter la question.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité dans des établissements sélectionnés à la date de clôture de l'exercice ou autour de cette date et nous avons effectué une série de comptages par sondages indépendants que nous avons comparés avec les dossiers de l'entité.
- Nous avons testé un échantillon de mouvements des stocks par rapport aux factures d'achat et aux documents d'expédition entre la date de prise d'inventaire et la date de clôture de l'exercice.
- Nous avons testé un échantillon d'éléments de stocks par rapport aux factures d'achat et avons recalculé le coût moyen pondéré des éléments de stocks de l'échantillon.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- Des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- Des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2021 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2021 » à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Giuseppe Funciello.

KPMG A. K. S. / S. E. N. C. R. L.

Montréal, Canada

Le 16 février 2023

GOODFELLOW INC.**États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Chiffre d'affaires (note 22)	631 185	615 946
Charges		
Coût des ventes (note 4)	495 125	479 403
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	88 143	83 326
Charges financières nettes (note 5)	3 201	2 694
	586 469	565 423
Bénéfice avant impôt sur le résultat	44 716	50 523
Impôt sur le résultat (note 15)	12 037	12 687
Bénéfice net	32 679	37 836
<i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net</i>		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies, déduction faite des impôts de 355 \$ (2 730 \$ en 2021) (note 16)	914	7 021
Total aux éléments du résultat global	33 593	44 857
Bénéfice net par action - de base et dilué (note 14)	3,82	4,42

Notes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	Au	Au
	30 novembre	30 novembre
	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 420	4 253
Clients et autres débiteurs (note 6)	64 423	63 246
Impôt à recouvrer	2 439	-
Stocks (note 7)	112 294	109 787
Charges payées d'avance	2 555	4 189
Total des actifs courants	185 131	181 475
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	32 269	30 022
Actifs incorporels (note 9)	2 096	2 650
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	14 999	12 262
Actifs au titre des régimes à prestations définies (note 16)	11 620	10 397
Autres actifs	802	785
Total des actifs non courants	61 786	56 116
Actifs totaux	246 917	237 591
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	-	9 246
Fournisseurs et autres créiteurs (note 12)	36 286	37 897
Impôts à payer	-	9 022
Provision (note 13)	2 281	2 147
Partie courante des obligations locatives (note 10)	4 969	4 256
Total des passifs courants	43 536	62 568
Passifs non courants		
Provision (note 13)	634	-
Obligations locatives (note 10)	12 537	10 924
Impôt sur le résultat différé (note 15)	3 431	3 151
Total des passifs non courants	16 602	14 075
Passifs totaux	60 138	76 643
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	9 419	9 424
Résultats non distribués	177 360	151 524
	186 779	160 948
Passifs et capitaux propres totaux	246 917	237 591

Passifs et engagements éventuels (note 20)
Notes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(Signé) « Robert Hall », président du conseil

(Signé) « Alain Côté », administrateur et président du comité d'audit

GOODFELLOW INC.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2022 et 2021
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	32 679	37 836
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement des :		
Immobilisations corporelles (note 8)	2 551	2 552
Actifs incorporels (note 9)	608	621
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	4 551	4 141
Charge de désactualisation de la provision (note 13)	102	44
Provision (note 13)	666	630
Impôt sur le résultat	12 037	12 687
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(45)	(25)
Charges d'intérêts (note 5)	1 230	826
Charges d'intérêts sur obligations locatives (note 5)	603	580
Déficit de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	46	117
Autres	23	(6)
	55 051	60 003
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 17)	(3 734)	(15 484)
Intérêts payés	(1 731)	(1 541)
Impôt sur le résultat payé	(23 573)	(9 700)
	(29 038)	(26 725)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	26 013	33 278
Activités de financement		
Diminution nette de l'emprunt bancaire (note 11)	(2 000)	(10 000)
Diminution nette des acceptations bancaires (note 11)	-	(12 000)
Païement d'obligations locatives (note 10)	(4 985)	(4 551)
Rachat d'actions (note 14b)	(56)	-
Dividende payé (note 14d)	(7 706)	(7 279)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(14 747)	(33 830)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 827)	(1,333)
Augmentation des actifs incorporels	(54)	(33)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	45	29
Autres actifs	(17)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 853)	(1,337)
Surplus (déficit) nettes de trésorerie	6 413	(1 889)
Situation de trésorerie au début de l'exercice	(2 993)	(1 104)
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	3 420	(2 993)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	3 420	4 253
Découvert bancaire (note 11)	-	(7 246)
	3 420	(2 993)

Notes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la variation des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(en milliers de dollars)

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2020	9 424	111 805	121 229
Bénéfice net	-	37 836	37 836
Autres éléments du résultat global	-	7 021	7 021
Total aux éléments du résultat global	-	44 857	44 857
Dividende (note 14d)	-	(5 138)	(5 138)
Solde au 30 novembre 2021	9 424	151 524	160 948
Bénéfice net	-	32 679	32 679
Autres éléments du résultat global	-	914	914
Total aux éléments du résultat global	-	33 593	33 593
Dividende (note 14d)	-	(7 706)	(7 706)
Rachat d'actions (note 14b)	(5)	(51)	(56)
Solde au 30 novembre 2022	9 419	177 360	186 779

Notes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société aux 30 novembre 2022 et 2021 et pour les exercices terminés à ces dates comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 16 février 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des éléments significatifs suivants :

- Les provisions environnementales sont comptabilisées à la valeur actuelle des dépenses futures estimées.
- Les actifs et passifs des régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation à prestation définie moins la juste valeur des actifs des régimes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

d) Utilisation d'estimations, recours au jugement et d'hypothèses

Sources principales d'estimation d'incertitudes :

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provision pour les retours sur ventes

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

L'évaluation par la société des actifs et des passifs des régimes à prestations définies implique la formulation d'hypothèses sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état.

Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter des révisions supplémentaires à l'avenir en fonction des changements dans l'industrie ou de l'environnement économique. Tout changement dans l'estimation peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état consolidé du résultat global de la Société. Consulter la note 13 pour plus de détails.

v. *Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La Société n'a identifié aucun jugement critique que la direction a porté dans le processus d'application des méthodes comptables qui pourrait avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables

a) *Changements de normes comptables*

IAS 38, Immobilisations incorporelles

En mars 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») a rendu définitive la décision intitulée Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, Immobilisations incorporelles), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique. La Société a adopté les modifications le 1er décembre 2021, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

b) *Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les droits qui lui permettent de diriger les opérations qui ont un impact significatif sur le rendement de ses entités. Les états financiers des filiales sont préparés avec la même période de report que la Société. Les méthodes comptables sont alignées sur celles de la Société. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

c) *Trésorerie*

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

d) *Stocks*

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

e) *Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur les termes des baux.

Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4 % à 20 %
Améliorations des cours	8 % à 10 %
Mobilier et équipement	4 % à 20 %
Équipement	4 % à 20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	30 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

f) Actifs incorporels

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système de gestion intégré est amorti linéairement sur une période de 10 ans et 5 ans pour les relations avec la clientèle.

g) Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la Société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont en fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées sur la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la Société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas en fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

La Société loue des bâtiments, du mobilier et de l'équipement ainsi que du matériel roulant.

h) Dépréciation d'actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droit d'utilisation pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

i) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du bénéfice net.

j) Constatation des produits

Les produits de la vente de biens provenant des activités de transformation, de distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre sont comptabilisés, déduction faite des escomptes et rabais client, au moment où le transfert de contrôle des biens a eu lieu (selon les termes de livraison, tel que spécifié dans le contrat de vente) et la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Les produits de la vente sont comptabilisés dans la mesure où il est fortement probable qu'aucun renversement significatif ne se produira.

k) Avantages postérieurs à l'emploi

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société qui sont réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains). La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) Régimes à prestations déterminées

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes de retraite aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus. Le passif net de la Société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs gagnés par les participants au Régime au cours de l'exercice et des exercices précédents, en actualisant ce montant et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les taux de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net dans la mesure où les prestations sont acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

La charge de retraite comprend les éléments suivants :

- i. Le coût des prestations de retraite fournies en échange des services fournis par les participants du régime au cours de l'exercice.
- ii. La charge (produit) nette d'intérêts sur le passif (actif) net au titre des prestations définies pour la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (actif) net au titre des prestations définies, en tenant compte de tout changement du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de la période à la suite de contribution et de paiements de prestations.
- iii. Le coût des services passés.
- iv. Les gains et pertes sur des règlements ou des compressions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

l) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

m) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

n) Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas évalué subséquemment à sa juste valeur par profit et perte, alors, la mesure initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers, tel que mesuré par la suite, soit au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle de gestion des actifs financiers et par les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers.

i. Actifs financiers mesurés au coût amorti

Un actif financier est subséquemment mesuré au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs et déduction faite de toute perte de valeur si :

- l'actif est détenu dans un modèle de gestion pour lequel l'objectif est de détenir l'actif afin d'obtenir des flux de trésorerie contractuels; et
- les termes contractuels de l'actif financier génèrent, à des dates spécifiques, des flux de trésorerie qui sont seulement des paiements de capital et/ou d'intérêts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La Société classe actuellement sa trésorerie et ses clients et autres débiteurs comme des actifs mesurés au coût amorti.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société utilise le modèle de perte de crédit attendue pour calculer la dépréciation et reconnaît les pertes de crédit attendues comme une provision pour créances douteuses si elles se rapportent à un actif financier mesuré selon le coût amorti. La valeur comptable de ces actifs dans l'état consolidé de la situation financière est présentée déduction faite de toute provision pour créances douteuses.

ii. Actifs financiers mesurés à la juste valeur

Ces actifs sont mesurés à la juste valeur et les changements à cet égard, incluant tout intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés en gain ou perte. Il n'y a en ce moment aucun actif financier mesuré à la juste valeur avec des changements à leur juste valeur comptabilisé en gain ou perte.

Cependant, pour les investissements en instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus pour la vente, la Société peut choisir à la comptabilisation initiale de présenter les gains et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces investissements mesurés à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains et pertes ne sont jamais reclassés à l'état consolidé du résultat global, et aucune dépréciation n'est comptabilisée en gain ou perte.

Les dividendes reçus de tels investissements sont comptabilisés en gain ou perte, à moins que le dividende représente clairement un remboursement d'une partie du coût de l'investissement. La Société ne possède en ce moment aucun instrument de capitaux propres qui n'est détenu pour la vente.

iii. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

Passifs financiers mesurés au coût amorti

La Société classe les passifs financiers non dérivés au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins tous frais directement attribuables à la transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, ces passifs sont mesurés au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créditeurs et la dette bancaire comme des passifs financiers mesurés au coût amorti.

Passifs financiers mesuré à la juste valeur

Les passifs financiers mesurés à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont remesurés à chaque date de clôture avec tout changement à cet égard comptabilisé en gain ou perte à l'état consolidé du résultat global. La Société n'a, en ce moment, aucun passif financier mesuré à la juste valeur.

iv. Instruments financiers dérivés non couverts mesurés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non couverts, s'il en existe, sont comptabilisés soit en actifs ou passifs mesurés initialement à la juste valeur. Les frais attribuables à la transaction sont comptabilisés en gain ou perte lorsqu'engagés. Tous les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture sont classés comme instruments financiers à la juste valeur en gain ou perte. Tout changement subséquent de la juste valeur des contrats de taux de change non couverts est comptabilisé dans le coût des ventes pour la période dans laquelle il survient. La Société n'a actuellement aucun instrument financier dérivé évalué à la juste valeur.

o) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction.

Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

p) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

ii) *Provisions environnementales*

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

q) *Subventions publiques*

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

r) *Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie*

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que la Société juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

s) *Charges financières*

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

t) *Norme IFRS publiée, mais pas encore en vigueur*

Classement des passifs en courant ou non courant (Amendements à IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 Présentation des états financiers (les amendements de 2020) afin de clarifier le classement des passifs en passifs courants ou non courants. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications d'IAS 1) (les « modifications de 2022 »), dans le but d'améliorer les informations que les entités fournissent sur les emprunts à long terme assortis de clauses restrictives.

Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les Modifications ») s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'application anticipée est permise. Une société qui applique les modifications de 2020 plus tôt est tenue d'appliquer aussi les modifications de 2022. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

Énoncé de pratique sur les IFRS 2, Porter des jugements sur l'information relative et modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 1, Informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications visent à aider les sociétés à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications : – obligent les sociétés à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs méthodes comptables importantes; – précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et n'ont pas à être présentées; – précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la Société. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais une adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 8, Définition des estimations comptables, afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021****(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)****Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat**

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, Impôt différé lié aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique. Les modifications limitent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser des actifs et passifs d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

4. Informations supplémentaires sur le résultat global

Le coût des ventes	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	1 339	1,293
Ajustement de la désuétude des stocks incluse dans le coût des ventes	1 236	1,965
Amortissement inclus dans le coût des ventes	898	798
Pertes (gains) de change	532	(269)

Les frais de vente et charges administratives et générales	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	54 317	52 586
Amortissement inclus dans les frais de vente et charges administratives et générales	6 812	6 516

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Charge d'intérêts	1 230	826
Charge d'intérêts sur obligations locatives	603	580
Charge de désactualisation de la provision (note 13)	102	44
Autres charges financières	1 271	1 246
Charges financières	3 206	2 696
Revenus financiers	(5)	(2)
Charges financières nettes	3 201	2 694

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Clients	64 454	63 255
Provision pour créances douteuses	(342)	(170)
	64 112	63 085
Autres débiteurs	311	161
	64 423	63 246

7. Stocks

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Matières premières	9 296	12 426
Produits en cours	6 356	12 525
Produits finis	99 844	87 562
	115 496	112 513
Provision pour désuétude	(3 202)	(2 726)
	112 294	109 787

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2022 s'élevait à 475,1 millions \$ comparativement à 462,1 millions \$ l'an dernier. Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1,1 million \$ a été inclus dans les stocks au 30 novembre 2022 (1,2 million \$ au 30 novembre 2021).

8. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments, cours et améliorations locatives	Équipement, mobilier et agencements	Matériel roulant	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Coût au 30 novembre 2020	6 263	50 385	28 680	7 010	4 792	97 130
Additions	-	213	947	181	89	1 430
Dispositions	(1)	-	-	(10)	-	(11)
Coût au 30 novembre 2021	6 262	50 598	29 627	7 181	4 881	98 549
Additions	-	1 762	1 969	978	89	4 798
Coût au 30 novembre 2022	6 262	52 360	31 596	8 159	4 970	103 347
Amortissement cumulé						
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	-	30 649	25 252	6 125	3 956	65 982
Amortissement	-	1 430	658	289	175	2 552
Dispositions	-	-	-	(7)	-	(7)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2021	-	32 079	25 910	6 407	4 131	68 527
Amortissement	-	1 352	735	306	158	2 551
Amortissement cumulé au 30 novembre 2022	-	33 431	26 645	6 713	4 289	71 078
Valeur comptable nette						
Au 30 novembre 2021	6 262	18 519	3 717	774	750	30 022
Au 30 novembre 2022	6 262	18 929	4 951	1 446	681	32 269

9. Actifs incorporels

	Logiciel et Technologies	Relation client	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Coût au 30 novembre 2020	6 548	530	7 078
Additions	33	-	33
Coût au 30 novembre 2021	6 581	530	7 111
Additions	54	-	54
Coût au 30 novembre 2022	6 635	530	7 165
Amortissement cumulé			
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	3 319	521	3 840
Amortissement	612	9	621
Amortissement cumulé au 30 novembre 2021	3 931	530	4 461
Amortissement	608	-	608
Amortissement cumulé au 30 novembre 2022	4 539	530	5 069
Valeur comptable nette			
Au 30 novembre 2021	2 650	-	2 650
Au 30 novembre 2022	2 096	-	2 096

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Mobilier et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 novembre 2020	9 725	297	4 302	14 324
Additions	116	324	1 725	2 165
Amortissement	(2 089)	(167)	(1 885)	(4 141)
Dispositions	-	(70)	(16)	(86)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2021	7 752	384	4 126	12 262
Additions	5 180	-	2 162	7 342
Amortissement	(2 330)	(165)	(2 056)	(4 551)
Dispositions	-	-	(54)	(54)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2022	10 602	219	4 178	14 999

Obligations locatives

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Solde - au début d'année	15 180	17 658
Additions	7 342	2 165
Remboursement anticipé de l'obligation locative	(52)	(79)
Charge d'intérêts sur obligation locative (note 5)	603	580
Paievements de l'obligation locative	(5 588)	(5 131)
Variation due au taux de change	21	(13)
Solde - à la fin d'année	17 506	15 180
Moins : portion courante	(4 969)	(4 256)
Solde - à la fin d'année – portion à long terme	12 537	10 924

Le tableau suivant présente le montant comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global pour les exercices terminés le 30 novembre 2022 et 2021 liés aux contrats de location :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Dépenses liées aux contrats de location à faible valeur et à court terme	254	423
Charges de location variables (non incluses dans l'évaluation de l'obligation locative)	1 354	1 092
	1 608	1 515

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels futurs non actualisés provenant des obligations locatives :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Moins d'un an	5 646	5 048
Un à deux ans	4 617	4 502
Deux à trois ans	3 171	3 426
Trois à quatre ans	2 474	1 986
Quatre à cinq ans	1 658	1 435
Plus de cinq ans	2 021	1 637
Total des obligations locatives non actualisées	19 587	18 034

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

11. Dette bancaire

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	-	2 000
Découvert bancaire	-	7 246
	-	9 246

⁽¹⁾ En mai 2021, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2024 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'acceptation bancaires. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2022, la société n'avait aucun engagement financier. Elle avait néanmoins 1,0 million \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité par rapport à 0,9 million \$ l'an dernier.

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	25 172	28 642
Charges liées à la rémunération	6 201	6 662
Taxes de vente à payer	4 913	2 593
	36 286	37 897

13. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. La remise en état restante devait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. Malheureusement, en raison de la durée et de l'impact de la pandémie du COVID-19, aucun travail n'a été effectué au cours de l'exercice 2020. La Société a poursuivi son plan de réhabilitation au cours de l'exercice 2021, avec d'autres travaux à effectuer en 2022. Au cours de l'exercice 2022, la Société a soumis un calendrier révisé pour la réhabilitation du site qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La Société a débuté les travaux lors du troisième trimestre de 2022 et le traitement du sol sera réalisée sur une durée estimative de 3 ans. Sur la base des informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir tous les coûts prévus qui pourraient être encourus à l'avenir.

En raison de la nature de ce passif, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examen périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui des provisions, y compris les coûts de remise en état et les exigences réglementaires.

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Solde - au début de l'exercice	2 147	1 473
Changements dus :		
Révisions des dépenses futures	1 106	1 783
Charge de désactualisation	102	44
Dépenses engagées	(440)	(1 153)
Solde - à la fin de l'exercice	2 915	2 147
Tranche à court terme	2 281	2 147
Tranche à long terme	634	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

14. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 novembre 2022	30 novembre 2021	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	Nombres d'actions	Nombres d'actions	Valeur comptable	Valeur comptable
Actions en circulation au début de l'exercice	8 562 554	8 562 554	9 424 \$	9 424 \$
Rachat et annulé (b)	(4 600)	-	(5)	-
Actions en circulation au début à la fin de l'exercice	8 557 954	8 562 554	9 419	9 424

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRC »)

Le 10 novembre 2022, après l'approbation de la Bourse de Toronto (la "TSX"), la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions sous la forme d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRC). Ce programme permet à la Société de racheter jusqu'à un total de 428 127 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 7 novembre 2022. Toutes les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions seront annulées au moment du rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 9 novembre 2023.

Depuis la création de l'OPRC, l'activité de la Société a été la suivante :

	30 novembre 2022
Actions ordinaires rachetées pour annulation (nombre d'actions)	4 600
Prix moyen par action	12,17 \$
Coût total de rachat	56 \$
Rachat entraînant une réduction de :	
Capital social	5 \$
Déficit ⁽¹⁾	51 \$

⁽¹⁾ L'excédent du coût de rachat sur la valeur comptable moyenne des actions ordinaires

c) Bénéfice net

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
Bénéfice net – De base et dilué	32 679	37 836
Nombre moyen pondéré d'actions – De base et dilué	8 562 171	8 562 554

d) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société pour les exercices terminés le :

30 novembre 2022				30 novembre 2021			
Déclaré				Déclaré			
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
	\$	\$			\$	\$	
4 mars 2022	0,40	3 425	18 mars 2022	5 mars 2021	0,30	2 569	19 mars 2021
27 oct. 2022	0,50	4 281	10 nov. 2022	5 nov. 2021	0,30	2 569	19 nov. 2021
	0,90	7 706			0,60	5 138	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

15. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Exigibles	12 112	13 863
Différés	(75)	(1 176)
	12 037	12 687

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	44 716	50 523
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	26,7	26,5
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	11 939	13 389
Ajustées pour :		
Différences permanentes	33	32
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	(54)	(109)
Autres	119	(625)
	12 037	12 687

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés sur le résultat se détaillent comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Passif d'impôt différé sur le résultat :		
Actif reporté au titre des régimes de retraite	(3 108)	(2 764)
Provisions et autres	2 186	1 629
Immobilisations corporelles	(2 509)	(2 016)
Passif net d'impôt différé	(3 431)	(3 151)

16. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1^{er} mai 2008 par l'introduction d'un volet de cotisations déterminées.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est aussi un régime hybride financé par des cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et les revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1^{er} juin 2007 afin d'introduire un volet à cotisations déterminées.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu du volet à prestations déterminées des régimes. En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la Société effectue une cotisation égale à celle des employés.

A. Régimes à cotisations déterminées

La Société contribue à plusieurs régimes à cotisations déterminées et des régimes 408 Simple IRA (pour ses employés américains). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges de retraite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022 sont de 1,5 million \$ (1,4 million \$ en 2021).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

B. Régimes à prestations déterminées

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2021 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement est au plus tard le 31 décembre 2024.

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	48 279	54 989
Intérêts débiteurs	1 605	1 394
Prestations versées	(2 134)	(2 721)
(Gain) perte actuarielle		
Modification des hypothèses démographiques	375	-
Changement des hypothèses financières	(7 820)	(5 383)
Effet des ajustements d'expérience	19	-
Solde à la fin de l'exercice	40 324	48 279
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	58 676	55 752
Revenus d'intérêts	1 952	1 413
Cotisations de l'employeur	-	48
Prestations versées	(2 134)	(2 721)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	(393)	(184)
Rendement des actifs des régimes en excédent des revenus d'intérêts	(6 157)	4 368
Juste valeur à la fin de l'exercice	51 944	58 676
Actif net	11 620	10 397

Le rendement réel des actifs des régimes était de (4,2) millions \$ en 2022 et 5,8 millions \$ en 2021.

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,05	3,40
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Intérêts débiteurs	1 605	1 394
Revenus d'intérêts	(1 952)	(1 413)
Frais de gestion	393	184
Charge nette au titre des régimes	46	165

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de vente et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	22	20
Actions américaines	21	19
Actions internationales	22	18
Revenu fixe :		
Obligation universel	28	42
Trésorerie et équivalents	7	1

Tous les placements sont cotés sur un marché actif

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation :

	<u>Baisse de 0,25 %</u>	<u>Hypothèse utilisée</u>	<u>Hausse de 0,25 %</u>
Obligation au titre des prestations constituées	41 331 \$	40 324 \$	39 373 \$
Taux d'actualisation	4,80 %	5,05 %	5,30 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	<u>Hausse d'un an</u>	<u>Hypothèse utilisée</u>
Obligation au titre des prestations constituées	41 312 \$	40 324 \$
Taux de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans (90% CPM2014Priv – MI2017)	23,8 années	22,8 années
Espérance de vie d'une femme de 65 ans (100% CPM2014Priv – MI2017)	25,4 années	24,4 années

Goodfellow inc. cotise les montants requis pour se conformer aux législations provinciale et fédérale.

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2022, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était nul (50 milles \$ en 2021). Sur la base de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2021, aucune cotisation n'est nécessaire pour 2023.

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées est de 12 années.

17. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(1 177)	12 847
Stocks	(2 507)	(25 047)
Charges payées d'avance	1 566	(1 481)
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 616)	(1 803)
	(3 734)	(15 484)

Transactions sans effet sur la trésorerie

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 72 milles \$ demeurerait impayé au 30 novembre 2022 (101 milles \$ au 30 novembre 2021).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant :

	Emprunts bancaires	Acceptations bancaires	Obligations locatives	Total
<i>Changement lié au passif</i>	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 30 novembre 2021				
Charges d'intérêts	433	393	580	1 406
Intérêts payés	444	517	580	1 541
Exercice terminé le 30 novembre 2022				
Charges d'intérêts	485	745	603	1 833
Intérêts payés	451	677	603	1 731

18. Instruments financiers et gestion du risque financier

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2022 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Fournisseurs et autres créiteurs	36 286	36 286	36 286	-
Total des passifs financiers	36 286	36 286	36 286	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
Dette bancaire	9 246	9 246	9 246	-
Fournisseurs et autres créiteurs	37 897	37 897	37 897	-
Total des passifs financiers	47 143	47 143	47 143	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines ainsi que du ratio dette nette/capitaux propre de la Société. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 100 points de base du taux d'intérêt sur la dette bancaire moyenne au cours de 2022 accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$ (0,1 million \$ en 2021).

Risque de change

Certains risques d'évaluation existent selon la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. De temps à autre, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains comptes créiteurs et certains engagements d'achat futurs libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Au cours des douze mois clos le 30 novembre 2022, la Société n'a pas utilisé de contrats de change pour atténuer son effet sur les ventes et les achats. Par conséquent, au 30 novembre 2022, il n'y avait aucun contrat de change en cours. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Au 30 novembre 2022, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	156	447	9
Clients et autres débiteurs	5 081	14	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 952)	(10)	-
Exposition nette	3 285	451	9
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2022	1,3412	1,6176	1,3960
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	159	26	-

Au 30 novembre 2021, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	2 317	275	88
Dettes bancaires	(1 993)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 196	63	93
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 450)	(10)	(337)
Exposition nette	4 070	328	(156)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2021	1,2779	1,6993	1,4490
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	187	20	(8)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit à respecter par ses clients, et une limite de crédit spécifique pour chaque client est établie et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance.

La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Courant	59 678	57 966
En souffrance - 31 à 60 jours	2 664	3 131
En souffrance - 61 à 90 jours	1 060	1 079
En souffrance - 91 à 120 jours	370	158
En souffrance - Plus de 120 jours	682	921
	64 454	63 255
Provision pour créances douteuses	(342)	(170)
Solde à la fin de la période	64 112	63 085

Au 30 novembre 2022, les pertes de créances attendues se sont limitées à 342 mille \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

Dépendance économique

La société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société aux cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2022 (identique l'an dernier).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

	Exercices terminés le			
	30 novembre 2022		30 novembre 2021	
	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	88 782	14,1	91 849	14,9

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire et fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leurs justes valeurs.

19. Gestion du capital

Les objectifs et les stratégies de la Société sont :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette nette/capitaux propres faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme dette nette moins capitaux propres comme suit :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Dette bancaire	-	9 246
Moins: Trésorerie	(3 420)	(4 253)
Dette Nette	(3 420)	4 993
Capital social	9 419	9 424
Résultats non distribués	177 360	151 524
Capitaux propres	186 779	160 948
Capital total	183 359	165 941

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

20. Passifs et engagements éventuels

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et, s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et, à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2022 et 2021
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Engagements

Au 30 novembre 2022, l'obligation minimale d'achat futur pour l'année suivante était nil comparativement à 1,3 million \$ l'année dernière.

21. Opérations entre parties liées

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et autres parties liées, comme décrit ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune transaction entre parties liées ne contient de caractéristiques, conditions et garanties spéciales qui ont été données ou reçues. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les transactions entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes, qui sont des parties liées, ont été éliminées lors de la consolidation. Ces opérations et soldes ne sont pas présentés dans cette section. Les détails de ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires entre la Société et d'autres parties liées et sont présentés ci-dessous.

Transactions commerciales

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, les entités de la Société n'ont conclu aucune transaction commerciale avec des parties liées qui sont membres du conseil d'administration de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	3 122	2 694
Avantages postérieurs à l'emploi (incluant réévaluation des obligations au titre des prestations définies)	42	(475)
	3 164	2 219

22. Information sectorielle et chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques :

Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 88 % (89 % en 2021), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 8 % (7 % en 2021) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 4 % (Idem en 2021).

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Canada	558 660	546 478
États-Unis	47 851	46 116
Exportation	24 674	23 352
	631 185	615 946

Catégories de vente

	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Bois d'œuvre	335 444	323 908
Panneaux de commodité et de spécialité	114 470	119 061
Plancher	111 837	110 761
Matériaux de construction	69 434	62 216
	631 185	615 946

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Hall
Président du Conseil

Alain Côté */**
*Administrateur et
Président du comité d'audit*

David Goodfellow
Administrateur

Douglas Goodfellow **
Administrateur

James Hewitt *
Administrateur

Stephen A. Jarislowsky */**
*Administrateur
Fondateur de Jarislowsky, Fraser ltée*

Sarah Prichard **
*Administratrice et Présidente du
comité de rémunération exécutif*

* Membre du comité d'audit

** Membre du comité de rémunération exécutif

DIRIGEANTS

Patrick Goodfellow
*Président et
Chef de la direction*

Charles Brisebois
*Chef des finances et
Secrétaire du Conseil*

Mary Lohmus
*Vice-présidente exécutive,
Ontario et l'Ouest du Canada*

David Warren
*Vice-président senior
Atlantique*

Eric Bisson
*Vice-président
Québec*

Luc Dignard
*Vice-président
Ventes, Québec*

Harry Haslett
*Vice-président
Ventes et marketing, Atlantique*

Jeff Morrison
*Vice-président
Comptes nationaux*

Luc Pothier
*Vice-président
Opérations*

Eric McNeely
*Vice-président
Développement des affaires - Plancher*

AUTRES INFORMATIONS

Siège social
225, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V5
Tél.: 450-635-6511
Télec. : 450- 635-3730

Avocats
Bernier Beaudry
Québec (Québec)
Fasken Martineau
Montréal (Québec)

Auditeurs
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Agent de transfert et registraire
Services aux investisseurs
Computershare inc., Montréal (Québec)

Titre
Bourse de Toronto
Symbole : GDL

Filiales
Goodfellow Distribution Inc.
Quality Hardwoods ltée

NOS SUCCURSALES

**SIÈGE SOCIAL
MONTRÉAL / DELSON**

225 rue Goodfellow, Delson QC J5B 1V5
Tél. : 450 635-6511
1 800 361-6503
Télééc. : 450 635-3729/30

QUÉBEC

5100 rue John Molson
Québec QC G1X 3X4
Tél. : 418 650-5100
1 800 463-4318
Télééc. : 418 650-0171

OTTAWA

3091 rue Albion Nord
Ottawa ON K1V 9V9
Tél. : 613 244-3169
1 800 577-7842
Télééc. : 613 244-0488

**TORONTO /
CAMPBELLVILLE**

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télééc. : 905 854-6104

**HALIFAX /
DARTMOUTH**

20 route Vidito
Dartmouth NS B3B 1P5
Tél. : 902 468-2256
Maritimes 1 800 565-7563
Télééc. : 902 468-9409

MONCTON

660 route Edinburgh
Moncton NB E1E 4C6
Tél. : 506 857-2134
Maritimes 1 800 561-7965
Télééc. : 506 859-7184

**TERRE-NEUVE /
DEER LAKE**

4 route Wellon
Deer Lake NL A8A 2G5
Tél. : 709 635-2991
Cell. : 709 638-0574
Télééc. : 709 635-3079

WINNIPEG

1431 ave Church - Unité B
Winnipeg MB R2X 1G5
Tél. : 204 779-3370
1 800 955-9436
Télééc. : 204 779-3314

SASKATOON

802 58e rue Est
Saskatoon SK S7K 5Z4
Tél. : 306 242-9977
Télééc. : 306 242-9997

EDMONTON

11128 - 158e rue
Edmonton AB T5M 1Y4
Tél. : 780 469-1299
Télééc. : 780 469-1717

CALGARY

2600 - 61e avenue S.E.
Calgary AB T2C 4V2
Tél. : 403 252-9638
1 888 316-7208
Télééc. : 403 252-9516

**VANCOUVER /
RICHMOND**

2060 place Van Dyke
Richmond BC V6V 1X9
Tél. : 604 940-9640
1 800 821-2053
Télééc. : 604 940-9641

ÉTATS-UNIS

368 rue Pepsi
Manchester NH 03109
Tél. : 603 623-9811
1 800 990-0722
Télééc. : 603 623-9484

ROYAUME-UNI

McCarthy Haulage
Unit 1, First Avenue
Redwither Business Park
Wrexham Industrial Estate
Wrexham UK LL13 9XP
Tel: 01691 718872
goodfellowuk.com

DIVISIONS

CANBAR

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télééc. : 905 854-6104

OLIVER LUMBER

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 416 233-1227
1 800 268-2471
Télééc. : 416 233-0015

QUALITY

HARDWOODS
B.P. 40 - 196 Crois Latour
Powassan ON POH 1Z0
Tél. : 705 724-2424
Télééc. : 705 724-6053